

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 129

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

OBJET

Cession à titre gracieux de véhicules appartenant au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône - 1er semestre 2017

**Direction des Services Généraux
Service Parc Auto
11391**

PRESENTATION

Par délibération du 25 mars 2016, le Conseil Départemental a décidé de créer une commission d'attribution pour les biens réformés qui émet un avis sur le don des véhicules réformés avant que cette proposition ne soit soumise à l'approbation de la Commission Permanente.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a pour usage de proposer à la Commission Permanente la réforme des véhicules de service et engins devenus vétustes et/ou inutiles pour l'exercice des missions de la Collectivité.

A cet égard, les délibérations de mise à la réforme prévoient également les modalités de cession des véhicules et engins concernés.

Ainsi, ceux-ci sont prioritairement cédés à des associations ainsi qu'à des communes et des organismes publics qui en auraient préalablement émis le souhait.

Ces requêtes sont soumises à l'appréciation de la commission d'attribution des biens réformés.

Cette dernière a donc été saisie le 23 mars 2017 et a émis un avis favorable quant à l'attribution à titre gracieux des véhicules et engins réformés du Département, dont la liste figure dans le tableau ci-dessous :

Associations	Adresse	Nom Président	Véhicules
Pondy Métropole	21 Rue des Crottes 13011 MARSEILLE	Mr Richard WRIGHT	Renault Mégane 110 BTM 13
Secours Populaire	Aire du Portelet 13780 Cuges-les- Pins	Mr Roger ROCHE	Renault Kangoo 495 APQ 13
Maison des Jeunes et de la Culture	Villa Saint-Jean Résidence Les Madets 13380 Plan-de- Cuques	Mr Tony BARISONE	Renault Kangoo 76 BTM 13
Mairie de PEYNIER	Hôtel de Ville 9 cours Albéric Laurent 13790 PEYNIER	Mr Christian BURLE	UNIC PL 8880 TQ 13

PROPOSITION

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander qu'après en avoir délibéré, vous m'autorisiez à céder gracieusement ces véhicules et engins aux associations susmentionnées, conformément à l'avis rendu par la commission d'attribution des biens réformés du 23 mars 2017 et à signer tous les actes correspondants.

Ce rapport relève de la délégation de l'Administration Générale.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL